Subvention pour l'achat d'un vélo

La Communauté d'agglomération du Grand Alès offre une subvention de 50 € aux foyers grand alésiens pour l'achat d'un vélo neuf. **L'attribution de cette somme est limitée à une par foyer et par an, renouvelable par la même personne au plus tôt tous les 3 ans.**

Informations au : 04-66-56-10-64 ou developpement.durable@grandales.com

Le formulaire de demande (ci-après) et les pièces annexes sont à **déposer directement dans les locaux** de

Direction Développement Durable
Fort Vauban (Jardin du Bosquet) Alès

Pièces annexes :

- Facture **acquittée** nominative (original + photocopie), postérieure au 02 février 2012. L'achat du vélo devra se faire exclusivement dans un **commerce du Grand Alès.**
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (original + photocopie) ou tout autre document attestant du lieu de résidence.
- Une pièce d'identité (original + photocopie) : passeport, carte d'identité, permis de conduire, carte de séjour, ainsi que **le livret de famille lorsque le bénéficiaire est un enfant**.
- Un Relevé d'Identité Bancaire au nom du bénéficiaire ou au nom des parents s'il s'agit d'un mineur.
- Le formulaire de demande de subvention (ci-dessous) dûment rempli.

Tout dossier incomplet sera refusé

✂ _ _ _